



PROCES VERBAL
N° 22/CNCMP/2014
DU 03/06

L'an deux mille quatorze et le mardi trois juin à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents :

- Mohamed Abdellahi Zéine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Yacoub Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Kassim, Membre du CP

Etait absent

- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°/-*Examen* du complément d'informations pour non objection sur le projet d'avenant n°1 au marché relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du port autonome de Nouakchott, *réf lettre n°140/CPMP/SI* reçue le 29 mai 2014.

Décision

Les informations fournies ne justifient pas la passation dudit avenant.

2°/-*Examen* du DAO pour la fourniture des besoins en pneumatiques et batteries, des produits de vidange, d'entretien, de nettoyage et à usage courant pour une année au profit de la STP, *réf lettre n°138/CPMP/SI* reçue le 28 mai 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

3°/-*Examen* du projet de marché relatif à la construction d'infrastructures et d'équipements à Boulahrath (lot 2), *réf lettre n°137/CPMP/SI* reçue le 28 mai 2014.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché passé avec le groupement d'entreprises SMCR TP/SMC TP pour un montant de 299.375.175 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de douze (12) mois sous réserve de prévoir que la garantie décennale doit être fournie quinze (15) jours après la notification du marché.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

4°-Examen du projet de marché relatif au contrôle des travaux d'AEP du lot 2 de l'Aftout Echargui, *réf lettre n° 1116/CMSSBIE* reçue le 29 mai 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché passé avec SGIE-CIRA pour un montant de 1.229.725 Euro Hors Taxes et hors droits de douanes avec un crédit d'impôt de 9.873.152 UM et un délai d'exécution des travaux de vingt-six (26) mois.

5°-Examen du nouveau rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture et l'installation des bassins en résine pour le compte de la direction de l'hydraulique, *réf lettre n° 1122/CMSSBIE* reçue le 02 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché au Groupement SOMAR/RIM FIBRES pour un montant de 225.720.000 UM TTC et un délai d'exécution de douze (12) mois.

6°-Examen du projet de marché relatif à la fourniture de 50.000 bouteilles de gaz butane au profit de la SOMAGAZ, *réf lettre n° 1120/CMSSBIE* reçue le 02 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché passé avec Mauria Udyog Limited pour un montant de 562.655,00 et un délai de livraison de soixante-dix (70) jours.

7°-Examen du complément d'informations pour approbation de la demande d'autorisation de lancement d'une consultation restreinte pour l'acquisition de pompes au profit de la lutte contre les inondations à Nouakchott, *réf lettre n° 1125/CMSSBIE* reçue le 03 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur le lancement de ladite demande de consultation restreinte pour l'acquisition de pompes sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

8°- Examen de la demande de propositions relative au recrutement d'un consultant pour les prestations d'ingénierie pour à la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 30 MW, *réf lettre n°939/CPMP/SOMELEC* reçue le 29 mai 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve ladite demande de propositions au motif que la short-list n'a pas été constituée suivant la réglementation en vigueur.

9°/- *Examen* du marché relatif à la conception, fabrication, tests, livraison, montage et mis en service du système d'évacuation d'énergie du parc de production de la ville de Nouakchott, *réf lettre n°939/CPMP/SOMELEC* reçue le 29 mai 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché passé avec CEGELEC-Maroc pour un montant de 13.581.562,6 Euro HTT/HDD et 1.258.450.697,2 UM HTT et un délai d'exécution de douze (12) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF

10°/- *Examen* du rapport d'évaluation relatif à la fourniture et l'installation des équipements destinés au restaurant provisoire du nouveau campus universitaire de Nouakchott, *réf lettre n°075/CPMP/DPEF* reçue le 29 mai 2014

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché à l'entreprise EMIR pour un montant de 99.940.130 UM TTC et un délai de livraison de soixante (60) jours.

11°/- *Examen* du projet d'avenant au marché relatif à l'acquisition d'un complément d'équipements des amphithéâtres de la faculté des lettres et des sciences humaines, *réf lettre n°075/CPMP/DPEF* reçue le 29 mai 2014

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation dudit avenant pour un montant de 4.288.300 UM HT et un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

12/- *Examen* du projet de marché relatif à la fourniture et l'installation de matériel de laboratoire du département de physique de la faculté des sciences et techniques de l'université des sciences, de technologie et de médecine (lot 1), *réf lettre n°075/CPMP/DPEF* reçue le 29 mai 2014

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché passé avec KING PHARMA pour un montant de 97.872.702 UM HT avec un crédit d'impôts de 18.252.715 UM et un délai de livraison de deux (02) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

13°/-*Examen* du projet de marché relatif à la fourniture et l'installation de matériel de laboratoire du département de chimie de la faculté des sciences et techniques de l'université des sciences, de technologie et de médecine (lot 2), *réf lettre n°075/CPMP/DPEF* reçue le 29 mai 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché passé avec le Groupement SMAGE/MEOAN pour un montant de 42.754.800 UM HT avec un crédit d'impôts de 9.535.300 UM et un délai de livraison de deux (02) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ISKAN

14%- Examen du DAO relatif aux travaux de construction de 100 logements à Téryarett (Ain Tallah), réf lettre n°018/CPMP/ISKAN reçue le 29 mai 2014

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de revoir les plans d'exécution notamment les aspects structurels et fonctionnels en conformité avec les normes en la matière.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

15%- Examen du DAON relatif à la fourniture e l'installation d'une usine de semences au profit de la filière semencière réf lettre n°330/CPMP/SR reçue le 03 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Zéine

Brahim Hamed

Yacoub Haibelty

Ciré Amadou

Raifa Kassim